



L'évolution des services...

...fruit d'une écoute permanente

Les services rendus aux Aubrysiens sont évalués en permanence entre élus et agents communaux en s'appuyant sur une écoute permanente des besoins. Ce fonctionnement permet une très grande agilité afin d'adapter les dispositifs, les aides, les équipements, etc.

Six exemples :

- cette agilité a été vitale lors du 1^{er} confinement, afin de répondre aux besoins de scolarisation et d'accueil périscolaire des enfants de personnels soignants, pompiers, etc. ;
- l'extension d'une heure du périscolaire du soir issue de l'écoute de parents actifs revenant de leurs travail après 18heures ;
- l'augmentation du nombre d'enfants accueillis aux centres de loisirs des petites vacances en réponse aux souhaits des enfants et des parents:
 - = 2021 : 32 enfants accueillis au centre de printemps, puis 40 enfants au centre d'automne
 - = 2022 : 60 enfants accueillis
 - = 2025 : 80 enfants accueillis depuis le centre de février

A noter qu'à l'issue du centre de loisir de l'été 2025, les retours de satisfaction exprimés par les adolescents qui ne pourront plus bénéficier du centre en été 2026, ont été suivi de travaux et de la mise en place d'un groupe de travail sur un dispositif d'accueil d'été d'un groupe d'adolescents de plus de 15 ans.

- l'écoute des seniors au travers du Conseil des Séniors, par les échanges avec eux sur la semaine bleue, ainsi que par l'enquête réalisée auprès de tous les Aubrysiens.
- l'écoute permanente des habitants concernés par les aménagements programmés de fonds de jardin de la rue Henri Maurice menée dans un esprit « gagnant-gagnant », par des rendez-vous individuels depuis le début du mandat et plus particulièrement suite à la « lettre des élus » évoquant la perspective d'un arrêt de ces projets, se traduit par la demande à Valenciennes Métropole de supprimer les projets jugés non réalisables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- l'expression de « ras le bol » de regroupements nocturnes générant des nuisances (bruit, cartouches de protoxyde d'azote,..) exprimée par des riverains d'espaces verts ou sportifs, et la technologie de gradation de l'éclairage public au candélabre, dont la commune a été pionnière dans le valenciennois, ont conduit à éteindre certains candélabres entre 22 h et 6h du matin, sans préjudice de sécurité pour les passants.

✓ **L'écoute des besoins est une de nos forces, l'agilité est un gage d'adaptation des services aux besoins réels des Aubrysiens**

" Nous sommes à l'écoute de vos besoins, aujourd'hui, et nous le serons demain..."